



LA CFE-CGC VOUS INFORME

2ÈME ACCORD AIDANTS À LA POSTE

2ÈME ACCORD AIDANTS À LA POSTE INVESTIE À 100%, LA CFE-CGC A SIGNÉ !

A La Poste, 72% des aidants sont des femmes, 54% ont plus de 50 ans.
Seulement 5200 postiers détiennent le certificat d'aidant.

DANS LE NOUVEL ACCORD

RENFORCEMENT DE DISPOSITIONS FACILITANT UN MEILLEUR ÉQUILIBRE VIE PROFESSIONNELLE/VIE PERSONNELLE :

- Mise en place d'horaires adaptés
- Attention particulière portée à la situation du postier aidant en cas de réorganisation
- Mobilité facilitée dès lors que l'aidant a besoin de se rapprocher de son aidé
- Accès au télétravail facilité

AMÉLIORATION DU DISPOSITIF D'ASA :

- 3 ASA fractionnables en demi-journées, déposées avec un préavis de 15 jours
- 1 ASA supplémentaire par certificat d'aidant supplémentaire pour le postier multi-aidant
- Possibilité de prendre 1 ASA en urgence sans délai de prévenance



SIMPLIFICATION DE L'ACCÈS AU DON DE JOURS :

- Possibilité pour l'aidant d'accéder au **fonds de solidarité** tout en conservant l'intégralité de ses jours de congés annuels
- **Jours de repos** assimilés à une période de travail effectif
- Maintien de la **rémunération** pendant la période d'absence (jusqu'à 90 jours)



LORS DES NÉGOCIATIONS, LA CFE-CGC A OBTENU :

- la **simplification** des démarches pour les aidants
- la mise en place d'une **formation** pour la filière RH, managers et assistants sociaux...
- l'assurance du développement d'une **communication** permettant de faire connaître au mieux l'accord
- la possibilité de **télétravailler** au domicile de l'aidé

TROP D'AIDANTS IGNORENT ENCORE LEUR STATUT POTENTIEL & L'EXISTENCE DE L'ACCORD...

VOUS ÊTES CONCERNÉS ?

La CFE-CGC Groupe La Poste est à vos côtés pour vous accompagner dans vos démarches.



**# POUR PLUS D'INFORMATIONS
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT
CFE-CGC GROUPE LA POSTE**



Stéphane DI MANNO
cgc.stephane.dimanno@gmail.com
07 60 93 57 16

**100% ADANTS, 100% VOUS
VOTEZ CFE-CGC**